



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CVT Tenue par correspondance. Validée le mardi 16 mars 2021

PROCÈS-VERBAL

Rédaction : L. Busslinger

Préambule :

Suite à l'épidémie de Covid-19, l'AG annuelle s'est tenue par correspondance. Les membres ont reçu par mail les différents rapports et un formulaire de vote. Chacun a pu régulièrement se prononcer. Le Comité a dépouillé les résultats le 16 mars 2021.

1) Liste de présence :

60 personnes se sont inscrites et ont rempli le formulaire de vote

2) PV de l'AG du 10.03.2020 :

Approuvé par 58 oui, avec 2 abstentions.

3) Rapports :

a) du président, Daniel Meyer. Il est largement consacré aux conséquences de la pandémie. Nos installations ont été fermées du 16 mars au 11 mai, à nouveau du 4 au 20 novembre et à nouveau en 2021, dès le 4 janvier à ce jour. Grâce à la compréhension de la BCV et des communes-cautions de Vevey, Blonay et Saint-Légier qui ont admis des reports d'amortissements, grâce aux RHT et grâce à des aides publiques, les conséquences financières ont pu être contenues (voir rapport du caissier). Daniel remercie le Comité, le directeur Philippe Serex et les employés pour leur travail.

Des investissements importants ont été maintenus : éclairages LED dans les halles ; remplacement du site internet ; modernisation du système de réservation. Un 13^e salaire a été versé aux employés. Sur le plan sportif, le CVT a renoncé aux interclubs, déplacés à l'automne. Sans conséquences car il n'y avait ni promotion, ni relégation. 2021 s'ouvre avec beaucoup d'inconnues. Le Comité remboursera les abonnements d'hiver au prorata des semaines de fermeture de 2021. Il verra dans quelle mesure il peut épauler Le Lob et Doc Tennis. Si les finances le permettent, des investissements mesurés sont prévus, notamment la réfection du mur d'entraînement.

b) de la commission technique, Philippe Serex. Pas de résultats d'interclubs, puisque le CVT n'y a pas participé. On repart avec les neuf équipes prévues en 2020. Messieurs : 2 équipes LNC 45+ ; 1 équipe L1 ; 2 équipes 2L ; 1 équipe 3L 35+ ; Dames : 1 équipe LNC 1 équipe 1L ; 1 équipe 3L. **Tournois :** 4 annulés au printemps, 7 en automne. 220 participants au tournoi de la Riviera.

c) de la commission junior, Philippe Serex. L'Ecole de tennis a compté 260 juniors dont 238 en tennis loisir et 22 en mini-tennis. La pandémie a entraîné une diminution d'une trentaine d'enfants. Les cadres ont été 58, dont 2 cadres cantonaux, 5 régionaux, 1 cadre national. Le stage de Pâques 2020 a été annulé à cause du Covid. Les stages d'été ont réunis 157 participants (baisse d'une vingtaine). Lors des vacances d'octobre et de Noël les courts ont été loués aux stages de l'Association « Sport Spirit ». Nos juniors se sont illustrés dans de nombreux tournois et championnats cantonaux, romands ou suisses. L'équipe compte 6 entraîneurs ASPT, B ou C et 4 moniteurs J+S et 1 aide-moniteur.

Les trois rapports ont été approuvés par 58 oui et 2 abstentions.



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

4) Rapport du trésorier, Marc-Olivier Savary, de la révision, comptes 2020, budget 2021

Marc-Olivier Savary présente bilan et comptes (slides projetés). Au bilan, les immobilisations (immeubles, installations, mobilier moins le fonds d'amortissement) représentent 8,180 mio (8,167 en 2019). Suite aux amortissements financiers, les emprunts bancaires sont de 7,479 mio (7,544).

COMPTE DE RÉSULTATS

Comptes de résultat	2019	2020	Var.	Budget 2021
Produits	1 259 589	1 152 022	-107 567	1 150 000
Charges de personnel	-385 977	-344 435	41 542	-340 000
Charges d'exploitation	-592 691	-525 051	67 640	-530 000
Résultat avant amortissements, provisions, intérêts et impôts (EBITDA)	280 921	282 536	1 615	280 000
Amortissements	-99 000	-114 257	-15 257	-98 000
Charges financières	-167 164	-165 213	1 951	-165 000
Impôts et taxes	-15 071	-17 924	-2 853	-16 000
Résultat avant charges et produits extraordinaires	-314	-14 858	-14 544	1 000
Charges extraordinaires (COVID)	0	-22 748	-22 748	-50 000
Produits extraordinaires (COVID en 2020)	543	35 702	35 159	40 000
Résultat de l'exercice	229	-1 904	-2 133	-9 000

Avec les fermetures du Centre et, par conséquent, la diminution des activités, les **produits** de CHF 1'152'022 ont reculé de CHF 107'567 par rapport à 2019, principalement dû à une diminution des locations de courts, de l'annulation de tournois et une réduction des cours/stages pour les +16 ans.

La baisse de ces recettes a été compensée par une réduction des **charges** d'exploitation pour CHF 109'182, grâce principalement aux RHT, à la renonciation aux Interclubs, à moins de coûts liés à l'énergie et entretien et par moins de moniteurs à payer. Un 13e salaire a pour la première fois été octroyé au personnel fixe et un loyer mensuel a été abandonné au Lob grâce à l'aide COVID cantonale. Les **amortissements** ont augmenté de CHF 15'257 dus à des corrections de valeurs de notre matériel extérieur et informatique.

Le coût du **COVID** s'est élevé à CHF 22'748 pour la sécurité (plexiglas, désinfectants, ...) et le remboursement de cours juniors. C'est grâce au subside **COVID** de Swiss Olympic de CHF 35'500 que nous avons une petite **perte de CHF 1'904**.

Concernant les **investissements**, au bilan, nous avons remplacé l'éclairage des halles par des LED pour CHF 125'857. Investissement financé par leasing sur 72 mois et à hauteur de 30% par une subvention du Fonds du Sport de la Loterie Romande (CHF 18'880 à recevoir en 2021) et par une prime fédérale



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

pour nouvelle installation LED (CHF 17'420). Nous avons également modernisé notre site internet et notre système de réservation pour CHF 5'510.

Le **financement**, au bilan, a été aidé par la BCV. Celle-ci a accepté, avec l'accord des communes garantes, de différer la moitié des amortissements financiers annuels. L'emprunt de CHF 7.5 mio a été amorti de seulement CHF 65'100 au lieu de CHF 130'200 et garanti ainsi un niveau de liquidités suffisant pour payer toutes les charges.

Budget 2021. Il est très difficile de se projeter. Une perte de CHF 9'000 est estimée. Nous restons prudents et allons continuer à faire des demandes pour obtenir des fonds afin de compenser les conséquences du COVID. BCV et communes garantes ont été contactées pour un nouveau report d'amortissement financier. Nous allons rembourser les abonnements d'hiver pour les mois de janvier à mars 2021 à hauteur de CHF 45'000 et des cours juniors annulés pour environ CHF 12'000. Nous allons également déplacer le chauffage de la Halle 2 pour CHF 15'000 et remplacer le tracteur-tondeuse pour CHF 7'300. Si possible, remplacement du sol du mur (devis de CHF 22'000).

Cotisations reconduites sans changement pour la 10^e année consécutive. Soit : Actifs 410 fr. ; Couples 640 ; Ecoliers 130 ; Juniors 190 ; Etudiants/Apprentis 260 ; Membres en congé : Adultes 90 ; Etudiants/Apprentis 90 ; couples 180 ; juniors 60.

Comptes 2020, budget 2021, Cotisations 2021 approuvés par 58 oui, 1 non, 1 abstention.

5) Rapport de la fiduciaire (BfB Fidam révision à Renens). Conclusions : « Lors de notre contrôle nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

Rapport de révision approuvé par 59 oui, 1 abstention.

6) Nomination du comité et du Président

David Corminboeuf a annoncé sa démission après 10 ans au comité. Remerciements. Il est remplacé par Frédéric Chabot. Les autres membres, soit Daniel Meyer, Laurent Busslinger, Fabian Noverraz, Marc-Olivier Savary et Stéphane Keck se représentent pour une nouvelle année. A la **Présidence**, Daniel Meyer se représente pour une nouvelle année.

Le Comité et le Président sont élus par 58 oui, 1 non, 1 abstention.

7) Nomination de l'organe de révision.

La fiduciaire BfB Fidam révision SA est reconduite dans cette fonction pour un an.

Par 59 oui, 1 abstention.

8) Programme 2021

Il a été envoyé aux membres comme tous les rapports. Le tournoi d'ouverture a été légèrement décalé (1^{er} mai). On espère que la situation sanitaire permettra de le tenir.



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

9) Proposition individuelle

Deux membres ont demandé qu'il soit possible de réserver, au moins un jour à l'avance par internet, d'autres courts que les 12 et 13, estimant difficile de venir jouer en double en ne pouvant réserver qu'une demi-heure à l'avance (40 minutes sur la borne du club). Le Comité a proposé le **rejet** de cette proposition, privilégiant la souplesse actuelle.

La proposition est refusée par 30 non, 18 oui et 12 abstentions.

Vu ce résultat, le Comité constate que le système actuel est pour le moins discuté. Il va étudier le fonctionnement d'autres clubs. En attendant, une première adaptation sera faite dès l'ouverture 2021. Tous les courts pourront être réservés une heure à l'avance, depuis chez soi comme depuis le club. Les 12 et 13 conservent leur régime actuel de réservation à l'avance.

Le Président,
Daniel Meyer

Le vice-président et secrétaire ad hoc,
Laurent Busslinger